

# Toutes les actions mènent au but commun

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(1997)**

Heft 1

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-641639>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## ENERGIE 2000 - RAPPORT ANNUEL

### Toutes les actions mènent au but commun

Avec les conditions-cadres de l'Etat et le dialogue, les mesures volontaires forment les trois piliers du programme Energie 2000. Dans sa sixième année, le programme accroche de plus en plus. Des partenaires nombreux ont lancé des activités l'année passée; leurs résultats - dignes d'être copiés - sont exposés dans le rapport annuel et dans 600 pages d'annexes. Aussi variés soient-ils, les divers acteurs, programmes ou secteurs poursuivent tous les objectifs clairement définis d'une utilisation rationnelle de l'énergie et de l'encouragement de l'innovation. A titre d'exemple, voici quelques faits et résultats.

**APRES L'AN 2000, UNE POLITIQUE RENFORCEE** sera nécessaire pour maintenir la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, la stabilisation de la consommation d'électricité et le soutien durable des énergies renouvelables. C'est pourquoi il y a lieu de renforcer les conditions-cadres de l'Etat, les mesures volontaires et le dialogue, en vue de trouver des solutions aux conflits.

**LE MARKETING ORIENTE VERS LA PERFORMANCE** devra permettre un effet plus large et

une augmentation des bénéfices du programme, dans les huit secteurs (collectivités publiques, immobilier, industrie, arts et métiers, services, hôpitaux, carburants, énergies renouvelables). C'est pourquoi les effets du programme sont suivis par le controlling et des évaluations.

**LA MOITIE DES OBJECTIFS EST ATTEINTE**, dans de nombreux domaines du programme Energie 2000. L'objectif d'une part supplémentaire de 3% des

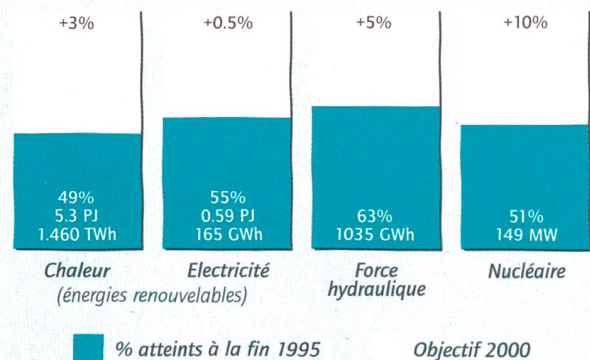
énergies renouvelables à la production de chaleur a été atteint à 49% et celui d'une part accrue de 0,5% pour l'électricité à 55%, grâce surtout à l'utilisation énergétique de la biomasse (incinérateurs, STEP, bois). La force hydraulique a été augmentée à raison de 69% de l'objectif (5%), l'augmentation de la capacité des centrales nucléaires existantes de la moitié des 10% visés.

**ENERGIE 2000 FACILITE LES DECISIONS** sur l'avenir de l'énergie nucléaire et l'ouverture

des marchés de l'électricité. Avant une nouvelle utilisation d'énergie nucléaire, il faut réaliser tous les potentiels rentables de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables. Quant à l'ouverture des marchés, elle ne doit pas se faire aux dépens de l'environnement, de la sécurité, des petits consommateurs ni de la sécurité d'approvisionnement.

**COMMENT AGIT ENERGIE 2000?** Un rapport sur les impulsions pour l'innovation et l'emploi d'Energie 2000 (avec un résumé en français) éclaire cette ques-

### Energie 2000 - objectifs de production



## RESULTATS DANS LES SECTEURS

**UN LABEL DE QUALITE:** Le secteur *Collectivités publiques* a fait un pas important en direction du marché. "L'énergie dans la cité" et les centres d'information au public sont devenus des labels de qualité pour des mesures incitatives et des produits.

**UN PARTENARIAT** assure au secteur *Immobilier* la collaboration de quinze gérances (et bientôt trente de plus). Ses produits permettent de mieux cerner le principe et la réalisation d'un assainissement intégral, dont les mesures se succèdent dans le bon ordre.

**UN QUART DES COMBUSTIBLES** a été remplacé dans le groupe de la cimenterie en utilisant notamment des déchets, avec la collaboration du secteur *Industrie*. Dans d'autres branches, telles que l'industrie des matières synthétiques, les fabriques de papier ou les industries de Schaffhouse, des objectifs ont été formulés et des contrôles d'efficacité convenus.

**DES ACTIVITES AUTONOMES**, qui n'ont plus besoin de soutien financier, sont un objectif important pour le secteur *Arts et métiers*. Beaucoup d'entrepreneurs ont signé une déclaration d'intention pour améliorer leur bilan énergétique. Vingt collaborateurs du service externe vendent les produits Energie 2000 et le secteur développe un contrôle du rendement et de la qualité des biens d'investissements. Ainsi, un dialogue vivant s'est instauré dans les arts et métiers.

**LES SEMAINES D'ECONOMIES D'ENERGIE** du secteur *Services* ont connu un grand succès en particulier au Tessin, dans 10 entreprises avec 130 bâtiments, puis dans le reste de la Suisse. Le même secteur a

réédité le label "économise l'énergie" d'Energie 2000 pour les appareils de bureau et de loisirs économes, qui a fait ses preuves: les Pays-Bas prévoient de l'introduire prochainement chez eux. En outre, la promotion d'un modèle énergétique dans les entreprises et l'application de la recommandation SIA "l'énergie électrique dans les bâtiments" ont été renforcées.

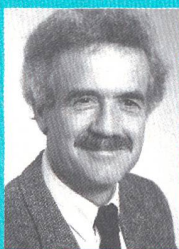
**UNE FACTURE DE 1,2 MILLIARD** est payée chaque année par les hôpitaux pour les rénovations et assainissements. Dans une phase-pilote, le secteur *Hôpitaux* s'est concentré sur 50 hôpitaux vaudois et thurgoviens, pour élargir les expériences à 70 hôpitaux d'autres cantons.

**LA CONDUITE ECOLOGIQUE** permet de réduire de 10% la consommation de carburant. Sans pouvoir l'imposer comme branche obligatoire pour l'obtention d'un permis de conduire, le secteur *Carburants* la soutient donc. Il s'adresse en particulier aussi aux jeunes, les conducteurs de demain; il participe enfin au développement de l'autopartage et aux actions des entreprises.

**SEULS LES CONTACTS PERSONNELS** et des études de faisabilité fondées parviennent, dans beaucoup de cas encore, à persuader les décideurs d'avoir recours aux énergies renouvelables, à cause d'un bas prix des énergies conventionnelles. C'est là l'un des résultats d'une évaluation du secteur *Energies renouvelables*, qui montre aussi que les plus grands succès ont été obtenus dans le domaine de l'utilisation énergétique du bois.

## Energie 2000: juste et nécessaire

Écoutons M. Hans-Luzius Schmid, directeur du programme Energie 2000: "Au cours des six années écoulées, nous avons obtenu certains résultats aux chapitres de la collaboration volontaire, des conditions générales faites par l'Etat et du dialogue de conciliation. Ce qui nous manque encore, c'est l'effet de masse. Celui-ci ne pourra être atteint que moyennant l'engagement de tous les participants, au cours de la seconde mi-temps d'Energie 2000, pour un approvisionnement énergétique sûr, économique et peu polluant au XXI<sup>e</sup> siècle."



tion. Il en ressort qu'Energie 2000 modifie le comportement de consommation et d'investissements. Il permet ainsi de mobiliser d'importants potentiels inutilisés d'économies et de production. Les moyens libérés, qui auraient servi à importer de l'énergie, peuvent être réinvestis dans les énergies renouvelables. Ceci permet de créer des places de travail dans notre pays. Les innovations initiées par Energie 2000 - dans les domaines des produits, des processus, du marketing, des questions sociales et d'organisa-

tion - ouvrent de nouveaux marchés en augmentant l'efficacité et la compétitivité.

### ENERGIE 2000 EN

**CHIFFRES:** Le programme veut, avec un budget annuel de 75 millions de francs à l'échelon de la Confédération et des cantons, influencer sur un marché suisse de l'énergie qui représente 20'000 millions de francs. Les effets produits jusqu'ici sur l'environnement, les investissements et l'emploi sont positifs, mais encore limités:

- En 1995, Energie 2000 a permis d'économiser près de 2% d'énergie.
- La même année, les rejets de CO2 ont été réduits d'un million de tonnes.
- Depuis son lancement en 1990, le programme a permis de créer 2'300 emplois, ce qui représente 1,4% du nombre actuel des personnes en chômage. Sachant qu'il faut beaucoup de temps pour que les mesures légales et les actions volontaires déploient tous leurs contenus de longues durées de mise en place, les effets devraient être nettement plus forts d'ici à l'an 2000.

### E2000 - JOURNÉE ROMANDE

Les résultats du rapport annuel 1995/96 d'Energie 2000 ont été présentés en Suisse romande le 31 octobre dernier, à l'occasion de la traditionnelle "journée romande".

Organisée conjointement par la Conférence romande des délégués à l'énergie et l'Office fédéral de l'énergie, celle-ci s'est déroulée dans la ville de Lausanne qui obtenait son diplôme de "Cité de l'énergie".

(Voir page 7)

## Mieux motiver grâce à des primes aux prestations

Le nouveau chef du service Energie 2000 s'appelle Peter Cunz. Gestionnaire expérimenté, il veut grouper les nombreuses forces qui font le programme, exploiter les synergies, favoriser la collaboration entre les secteurs, reconnaître les résultats obtenus par chacun, les récompenser et accroître les motivations.



## RESULTATS DES PARTENAIRES

**LA CONSOMMATION EST COMPAREE D'UNE ANNEE A L'AUTRE,** dans les factures de deux services d'électricité sur trois en Suisse. Les entreprises électriques ont soutenu douze installations de couplage chaleur-force et trente autres installations (photovoltaïques, pompes à chaleur, éoliennes, etc), pour un montant total de 22,6 millions de francs. La production de force hydraulique s'est accrue de 11 GWh (35MW); toutefois l'objectif d'un accroissement de 5% devrait être difficile à atteindre, à cause de la libéralisation du marché d'électricité et des taux d'intérêt pour l'eau.

**L'INDUSTRIE GAZIERE** a développé son réseau et contribué aux activités d'Energie 2000 par les conseils et la formation ainsi que par le biais d'un fonds de la recherche; elle a en outre testé des cellules combustibles à Genève et soutenu la diffusion des installations de couplage chaleur-force alimentées au gaz.

**L'UNION SUISSE DES ARTS ET METIERS (USAM)** a prouvé son soutien à Energie 2000 en signant la charte de l'énergie du secteur Arts et métiers. Elle souligne ainsi l'importance du programme Energie 2000 dans les petites et moyennes entreprises.

Grâce à la collaboration de l'USAM, les objectifs 1996 du secteur Arts et métiers du programme Energie 2000 ont pu être atteints.

- Plus de 30 associations représentant les branches de l'hôtellerie, de la restauration, des arts graphiques, du commerce alimentaire, de l'industrie du bois et des services collaborent aux actions de sensibilisation de leurs membres.

- Plus de 500 entreprises ont signé la déclaration d'intention

"Energie 2000 - j'y participe" et 200 d'entre elles ont déjà fourni la comptabilité énergétique qu'elles se sont engagées à tenir.

L'objectif commun est de parvenir à réduire en moyenne de 20% la consommation d'énergie des entreprises signataires. Une dizaine de réalisations très intéressantes ont permis d'économiser Fr. 100'000.- de coûts annuels.

**LES CONDITIONS-CADRES LEGALES** ont été renforcées dans 25 cantons depuis 1990, dans l'esprit d'Energie 2000. Le programme de politique énergétique de la Confédération et des cantons de 1985 est atteint en majeure partie sur le plan légal. Le programme des cantons pour la deuxième mi-temps d'Energie 2000, accepté par la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie le 19 avril 1996, prend la relève pour accentuer la collaboration avec la Confédération. L'état de la politique énergétique dans les cantons a été actualisé au printemps 1996.

